

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 7 AOÛT 2017 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur André Poirier, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5

Sont également présents:

Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal (quitte à 20 h 30)
Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Madame Valérie Guénette, conseillère au siège numéro 6

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par la conseillère Lois Miller régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2017-08-07, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 août 2017 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période de questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Règlement numéro 2017-01 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux / By-law no. 2017-01
5. Demande d'appui pour le projet de «Horloge Cassée» / Support request
6. Demande d'une modification au schéma d'aménagement de la MRC du Val-Saint-François afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation du Canton de Melbourne par l'inclusion d'une partie du lot 5 115 870 / Request
7. CPTAQ - dossier du mois (0955-53-2540) / monthly files

Administration

8. Correspondances
9. Projet de tournage / Mini-film shooting project

10. Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) - lettre et entente / MTMDET - letter and agreement
11. Suivi concernant la vitesse sur la route 243 / Follow-up regarding the speed on Route 243
12. Suivi concernant une demande au MTMDET d'ajouter un panneau de vitesse de 50 km/h sur la route 243 / Follow-up regarding the request for a 50 km/h sign on the Route 243
13. Étude - vérification routière du débit de camions lourds sur le chemin Burrill vers Usinatech / Study - heavy truck flow to Usinatech from Burrill Road
14. Autorisation à signer le protocole d'entente avec la Bibliothèque Daniel Ménard R.C.M. inc. / Authorization to sign an agreement with the library
15. ADMQ - colloque de zone / Regional association meeting
16. Achat d'un panneau «Chemin des Cantons» à être installé devant le Musée de la Société d'histoire du comté de Richmond / Purchase of a sign for the «Townships Trail»
17. Autorisation d'un permis de réunion (Tourisme Val-Saint-François) / Authorization request
18. Regroupement Val en forme - demande d'appui / Support request
19. Dons & publicités / donations & publicity (Solidarité Ristigouche, Fondation québécoise du cancer)

Voirie

20. Résolution acceptant la demande du paiement no. 1 pour les travaux de remplacement du ponceau du chemin de la Rivière / Payment request no. 1 for the replacement of a culvert on River Road

Hygiène du Milieu

21. Résolution acceptant la demande du paiement no. 3 pour les travaux de remplacement du réseau d'eau potable du chemin Garrett / Payment request no. 3 for the replacement of the water main on Garrett Road
22. Document concernant l'appel d'offres pour les déchets / Documents for garbage tender

Factures

23. Factures / Bills

Varia

24. Suivi de la fête du 150e anniversaire du Canada
25. Appel d'offres - rechargement sur le chemin Galbraith / Tenders for gravelling on Galbraith Road

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2017-08-07, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 3 juillet 2017;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, d'adopter le procès verbal du 3 juillet 2017.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the July 3rd, 2017 council meeting;

It is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Fortier to adopt the minutes of the July 3rd, 2017 council meeting such as received.

Période de questions : 2017-08-07 Madame Annie Labrecque et Monsieur Gabriel LeBlond-Fontaine étaient présents afin d'exposer leur projet à vocation touristique et sociale, un café-bistro pour le printemps 2018 et un service d'hébergement pour l'automne 2018 au 1296, route 243. / Ms. Annie Labrecque and Mr. Gabriel LeBlond-Fontaine were present to explain their tourism and social project, a café-bistro for the spring of 2018 and a lodging service for the fall of 2018 at 1296 route 243.

Règlement numéro 2017-01 : 2017-08-07, 3 Règlement permettant la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux et

modifiant le règlement no. 2008-09 de la Municipalité du Canton de Melbourne;

Attendu que la «Loi sur les véhicules hors routes» établit les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors routes, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors routes et en permettant la circulation sous réserve de certaines conditions;

Attendu qu'en vertu de l'article 626, paragraphe 14 du «Code de la sécurité routière», une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors routes sur tout ou une partie d'un chemin, dont l'entretien est à sa charge, selon certaines conditions et pour des périodes de temps qu'elle détermine;

Attendu que le Club Quad MRC du Val-Saint-François sollicite une autorisation à la Municipalité de circuler sur certains chemins municipaux;

Attendu qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil tenue le 5 juin 2017;

Attendu qu'un projet de règlement a été adopté le 3 juillet 2017;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité qu'un règlement de ce Conseil portant le numéro 2017-01 soit et est adopté. Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 TITRE ET NUMÉRO

Le présent règlement a pour titre «Règlement permettant la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement no. 2008-09» et porte le numéro 2017-01 des règlements de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Article 3 LIEUX DE CIRCULATION

L'article 6, du Règlement no. 2008-09, concernant la circulation des véhicules hors routes permis sur les chemins municipaux, est modifié comme suit :

- a) Il est ajouté le paragraphe « g » au premier alinéa de l'article 6 qui se lit comme suit : « g) de circulation sur le chemin Healy sur une distance de 3,9 km soit du point d'intersection du chemin Ely avec le chemin Healy jusqu'à la limite de la Municipalité avec la Municipalité de Durham-Sud située sur le chemin Healy. »

Article 4 PÉRIODE DE TEMPS VISÉE

Le contenu de l'article 7, du Règlement no. 2008-09, concernant la période de temps visée est remplacé, pour se lire comme suit :

« Il est permis de circuler aux véhicules hors routes visés, sur les lieux ciblés à l'article 6 du présent règlement, uniquement durant la période allant du 1^{er} décembre de chaque année au 31 mars de chaque année.

Malgré le premier alinéa, la permission de circulation du paragraphe g) du premier alinéa de l'article 6 est valide jusqu'au 31 décembre 2017. »

Article 5 RÈGLES DE CIRCULATION

L'article 8, du Règlement no 2008-09, concernant les règles de circulations, est modifié pour ce lire comme suit :

« La vitesse maximale d'un véhicule hors routes est de 50 km/heure sur les lieux visés par le présent règlement. »

La circulation est permise seulement durant la période de 8 h à 23 h.

Le conducteur d'un véhicule hors routes, visé à l'article 4, doit maintenir celui-ci le plus près possible du bord droit de la voie qu'il emprunte, il doit céder le passage à tout véhicule hors routes circulant en sens inverse et accorder priorité à tout autre véhicule routier. »

Article 6 SIGNALISATION

L'article 8.2 du Règlement no 2008-09, concernant la signalisation, est modifié pour se lire comme suit :

« La signalisation requise des sentiers, conformément à la loi, sera à l'entière charge des clubs utilisateurs de véhicules hors routes reconnus sur le territoire de la Municipalité, de même que le remplacement des panneaux si nécessaire.

La Municipalité est responsable de la signalisation routière sur les chemins publics et à son entretien. »

Article 7 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

James Johnston,
Maire

Cindy Jones,
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Fait et adopté par le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ce 7 août 2017.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved to adopt the by-law no. 2017-01, a by-law modifying by-law no. 2008-09 allowing access to off road vehicles on certain municipal roads in the Township of Melbourne.

Demande d'appui pour le projet de l'Horloge Cassée : 2017-08-07, 4
Attendu que Madame Annie Labrecque et Monsieur Gabriel LeBlond-Fontaine étaient présents afin d'exposer leur projet à vocation touristique et sociale «Horloge Cassée», un café-bistro pour le printemps 2018 et un service d'hébergement pour l'automne 2018 au 1296, route 243;

Attendu que Madame Labrecque et Monsieur LeBlond-Fontaine sollicitent l'appui moral de la Municipalité du Canton de Melbourne afin de favoriser la réalisation et la réussite de leur projet;

Attendu que Madame Labrecque et Monsieur LeBlond-Fontaine demandent l'appui du Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne lors de la présentation d'une demande de financement auprès de Futurpreneur;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller André Poirier et résolu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne appuie le projet à vocation touristique et sociale

«Horloge Cassée», un café-bistro et un service d'hébergement au 1296, route 243.

Whereas Ms. Annie Labrecque and Mr. Gabriel LeBlond-Fontaine were present to explain their touristic and social project «Horloge Cassée», a café-bistro for spring 2018 and a lodging service for the fall of 2018 at 1296 route 243; whereas Ms. Labrecque and Mr. LeBlond-Fontaine seek the moral support of the Township of Melbourne in order to promote the success of their project; whereas Ms. Labrecque and Mr. LeBlond-Fontaine seek the support of the Council of the Township of Melbourne when submitting an application for funding to Futurpreneur;

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Poirier and resolved that the Council of the Township of Melbourne supports the tourism and social project «Horloge Cassée», a café-bistro and a lodging service to be offered at 1296 route 243.

Demande d'une modification au schéma d'aménagement de la MRC du Val-Saint-François afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation du Canton de Melbourne par l'inclusion d'une partie du lot 5 115 870 : 2017-08-07, 4 **Attendu que** les propriétaires du 1296, route 243 ont déposé un projet de restauration avec hôtellerie et que la réalisation du projet nécessite une modification à la réglementation municipale;

Attendu que le 1296, route 243 est à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, et ce, malgré son emplacement;

Attendu que le fait d'inclure l'immeuble du 1296, route 243 dans le périmètre d'urbanisation aura un impact positif au développement économique et touristique de la Municipalité telle que préconisée par l'article 3.6 du plan d'urbanisme;

Attendu que pour la réalisation du projet, une modification du schéma d'aménagement est requise ainsi qu'une modification au règlement de zonage de la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyer par Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité que Le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne demande une modification au schéma d'aménagement de la MRC du Val-Saint-François afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation du Canton de Melbourne par l'inclusion d'une partie du lot 5 115 870; que la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François.

Whereas the owners of 1296 route 243 have tabled a project for a café-bistro and offering lodging which requires an amendment to the municipal bylaws; whereas this property is outside the urban perimeter, and that, despite its location; whereas the inclusion of this property in the urban perimeter will have a positive impact on the economic and touristic development of the Municipality as specified by section 3.6 of the Urban Plan; whereas this project requires a modification of the development plan of the MRC du Val-Saint-François as well as an amendment to the zoning by-law of the Municipality;

It is moved by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld, and unanimously resolved that the Council of the Township of Melbourne request an amendment to the development plan of the MRC du Val-Saint-François to extend the urban perimeter of the Township of Melbourne by including a part of lot 5 115 870; that this resolution be forwarded to the MRC du Val-Saint-François.

CPTAQ dossier du mois : 2017-08-07 La correspondance relative aux dossiers du mois (0955-53-2540) a été déposée et expliquée par l'inspecteur municipal. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the municipal inspector.

Correspondances : 2017-08-07 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 4 juillet au 7 août 2017, a été remise à chacun des

membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from July 4th till August 7th, 2017 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Projet de tournage : 2017-08-07 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil qu'il y aura un tournage de quelques scènes d'un mini-film musical le 10 et 11 août sur le chemin Keenan dans la Municipalité du Canton de Melbourne. Le tournage nécessitera le blocage d'une partie du chemin Keenan pour une journée et une autre journée il y aura circulation d'un camion spécialisé.

The director general/secretary-treasurer informs the members of council that there will be a shooting of some scenes from a musical mini-film on August 10th and 11th on Keenan Road in the Township of Melbourne. Shooting requires the blocking of a portion of Keenan Road one day and on the second day there will be circulation with a specialized truck for the scene shots.

Lettre d'annonce et entente - Programme Réhabilitation du réseau routier local dans le cadre du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) : 2017-08-07 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que la Municipalité a reçu une lettre d'annonce et une entente à signer avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), relative à l'élaboration des plans et devis au projet du chemin d'Ely (scellement de fissures, couche mince, planage et resurfacement et reconstruction d'un ponceau). Le mandat d'élaboration des plans et devis peut donc être octroyé au prestataire des services retenus (EXP.).

The director general/secretary-treasurer informs the members of council that the Municipality has received the announcement letter and the agreement to be signed from the *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* (MTMDET), concerning the preparation of plans and specifications for the project on Ely Road (sealing of cracks, thin layer of asphalt, planing and resurfacing and reconstruction of a culvert). The mandate for drawing up these plans and specifications can therefore be awarded to the firm EXP.

Suivi concernant la vitesse sur la route 243 entre les chemins Garrett et du Cimetière : 2017-08-07 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que la Sûreté du Québec a fait des opérations dans ce secteur durant deux semaines et les patrouilleurs n'ont capté que deux véhicules en excès de vitesse.

The director general/secretary-treasurer informs the members of council that the *Sûreté du Québec* did some monitoring in this area over a two week period and the patrollers only caught two speeding vehicles.

Suivi concernant la demande au MTMDET d'ajouter un panneau de signalisation 50 km/h sur la route 243 : 2017-08-07 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) procédera dans les prochaines semaines à l'installation d'un panneau de vitesse de 50 km/h sur la route 243 entre les adresses 1363 et 1379 de la route 243.

The director general/secretary-treasurer informs the members of council that the MTMDET will proceed in the coming weeks to install of a speed sign of 50 km/h between addresses 1363 and 1379 of route 243.

Suivi de l'étude de vérification du débit de camions lourds sur le chemin Burrill vers Usinatech : 2017-08-07 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que

l'étude de vérification du débit de camions lourds sur le chemin Burrill vers Usinatech s'est terminée le 7 juillet. Le Conseil prend connaissance du rapport déposé par la directrice générale. Une réunion sera planifiée avec la Ville de Richmond pour partager cette information.

The director general/secretary-treasurer informs the members of council that the study regarding the heavy truck traffic on Burrill Road in Melbourne going to Usinatech was completed on July 7th. Council acknowledged the report tabled by the director general. A meeting will be planned with the Town of Richmond to share this information.

Autorisation à signer le protocole d'entente avec la Bibliothèque Daniel Ménard R.C.M. inc. : 2017-08-07, 6 **Attendu que** la Municipalité a reçu le protocole d'entente avec la Bibliothèque Daniel Ménard R.C.M.;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer une entente avec la Bibliothèque Daniel Ménard R.C.M. déterminant les services obtenus pour les membres utilisateurs et les coûts que devra défrayer la Municipalité pour ces dits services.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved to authorize the mayor and the director general/secretary-treasurer to sign an agreement with the *Bibliothèque Daniel Ménard R.C.M.* determining the services to be rendered by the library and the costs to be paid by the Municipality for these services.

Colloque régional ADMQ : 2017-08-07, 7 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu que le Conseil autorise une dépense de 90\$ pour des frais d'inscription au Colloque régional de la directrice générale/secrétaire-trésorière à Scotstown, le 14 septembre 2017.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved to authorize an expenditure of 90\$ for the registration fee for the regional conference to be held in Scotstown on September 14th, 2017 for the director general/secretary-treasurer.

Achat d'un panneau «Étape» au «Chemin des Cantons» à être installé devant le Musée de la Société d'histoire du comté de Richmond : 2017-08-07, 8 **Attendu que** le Chemin des Cantons est un circuit touristique permettant la découverte des Cantons-de-l'Est à travers une route signalisée, s'étendant sur au moins 430 kilomètres;

Attendu que le circuit traverse 31 municipalités et propose des arrêts tout au long du tracé;

Attendu que le circuit met en valeur le patrimoine des Cantons-de-l'Est;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne a demandé à ce que le tracé du Chemin des Cantons soit modifié afin que celui-ci passe par Melbourne;

Attendu que la demande a été acceptée par le Conseil du Chemin des Cantons, mais la demande d'approbation a été refusée par le Ministère du Tourisme;

Attendu que le musée de la Société d'histoire du Comté de Richmond souhaite devenir «Étape» au Chemin des Cantons et que le Musée soit mentionné et cartographié dans les outils promotionnels du Chemin des Cantons à titre d'itinéraire suggéré;

Attendu qu'afin d'être une «Étape» un panneau au coût de 1 800\$ est requis;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité des conseillers de

demander au Chemin des Cantons d'ajouter un panneau «Étape» devant le Musée de la Société d'histoire du comté de Richmond; que le Conseil autorise l'achat du panneau au coût de 1 800\$ tel que prévu dans le budget 2017, adopté en décembre 2016.

Whereas the «Townships trail» is a route to discover the Eastern Townships through a marked route covering more than 430 km; whereas the circuit passes through 31 municipalities and offers stops along the route; whereas the circuit highlights the heritage of the Eastern Townships; whereas the Township of Melbourne expressed an interest in having the Townships Trail route changed so that it passes through Melbourne; whereas the request was accepted by the «Townships trail» but the request for approval was refused by the Ministry of Tourism; whereas the Museum of the Richmond County Historical Society wishes to become a recognized stop along the Townships Trail and to be mentioned and mapped in the promotional tools of the Townships Trail as a suggested itinerary; whereas, in order to be a recognized stop a sign is required;

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously to ask the Townships Trail to add a sign in front of the museum of the Richmond County Historical Society; to authorize the purchase of the sign in the amount of 1 800\$ as set out in the 2017 budget, adopted in December 2016.

Demande d'autorisation d'un permis de réunion : 2017-08-07, 9 La Municipalité a reçu une demande d'autorisation de «Tourisme Val-Saint-François» afin que le Marché Champêtre de Melbourne puisse vendre, à l'extérieur, des boissons alcoolisées durant les activités lors de la Randonnée Gourmande prévu le 17 septembre prochain.

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité d'autoriser la tenue d'un événement, le 17 septembre 2017 entre 11 h et 16 h 30, au 1257 route 243, soit la Randonnée Gourmande; que le Tourisme Val-Saint-François a besoin de cette autorisation afin d'obtenir un permis de réunion et aussi de vendre des boissons alcoolisées au cours de cette activité; que le Conseil autorise la directrice générale à signer les documents requis pour cette activité.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is resolved to authorize an event, that of the «Randonnée Gourmande» on September 17th, 2017; that the organization «Tourisme Val-Saint-François» needs this authorization in order to obtain a license to sell alcoholic beverages during this activity.

Regroupement Val en forme - demande d'appui : 2017-08-07, 10 **Attendu que** le Val en forme dépose une demande d'appui dans le cadre de leur programme «Prends le relais» du regroupement des saines habitudes de vie du Val en forme;

Attendu que depuis sept (7) ans, le regroupement de Val en forme met en place des actions afin de sensibiliser les jeunes et les familles du Val-Saint-François;

Attendu que les membres du Conseil ont à cœur la santé des jeunes et des familles;

Pour ces motifs, il es proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu de s'engager au développement et au maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie actif chez les jeunes et les familles de la MRC;

- en poursuivant des actions concrètes pour maintenir les efforts déployés depuis ces sept dernières années sur les saines habitudes de vie des jeunes et des familles;

- en favorisant des décisions, autant que possible, qui tiennent compte d'un mode de vie active et d'une saine alimentation;
- en favorisant l'accessibilité aux activités physiques ou aux lieux indépendamment de conditions sociales, économiques et socioculturelles des jeunes et des familles;
- en rendant accessibles, autant que possible, des choix sains d'aliments pour les jeunes et les familles;
- en favorisant le renforcement du partenariat sur le territoire aux projets en saines habitudes de vie et facilitant le développement des actions dans notre milieu de vie.

Whereas, for the past seven years, the organization «Val en forme» has been putting in place actions to raise awareness among young people and families in Val-Saint-François regarding a healthy lifestyle and healthy eating habits; whereas the organization «Val en forme» asks the municipalities to support this action and to continue to raise awareness; whereas the members of the council are committed to the health of young people and families;

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld and resolved to commit to the development and maintenance of healthy eating and active lifestyles for young people and their families in the MRC du Val-Saint-François.

Publicités/dons : 2017-08-07 aucune demande.

Résolution acceptant la demande du paiement no. 1 pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin de la Rivière : 2017-08-07, 11 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin de la Rivière;

Considérant que la Municipalité a accordé le contrat au projet de remplacement d'un ponceau sur le chemin de la Rivière à l'entreprise *Sintra inc. (Région de l'Estrie)*;

Considérant que la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 1 pour les travaux exécutés en date du 25 juillet 2017;

Considérant la recommandation de la firme EXP.;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le décompte progressif no. 1, selon la recommandation de la firme EXP., au montant de 145 466,07 \$ (incluant les taxes) de *Sintra inc. (Région de l'Estrie)* suite à l'exécution des travaux de remplacement d'un ponceau; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

Whereas the Township of Melbourne awarded the contract for the project to replace a culvert on River Road to *Sintra inc. (Région de l'Estrie)*; whereas the Municipality received the payment request no. 1 for work performed as of July 25th, 2017; considering the recommendation of the firm EXP.;

It is moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, and resolved unanimously to accept the payment request no. 1, following the recommendation of the firm EXP., in the amount of 145 466,07\$ (including taxes) of *Sintra inc. (Région de l'Estrie)* for the replacement of the culvert on River Road; that Council authorize the payment of this invoice.

Résolution acceptant la demande du paiement no. 3 pour les travaux de remplacement du réseau d'eau potable sur le chemin Garrett : 2017-08-07, 12 **Considérant que** la Municipalité du Canton de

Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de remplacement du réseau d'eau potable sur le chemin Garrett;

Considérant que la Municipalité a accordé le contrat au projet de remplacement du réseau d'eau potable sur le chemin Garrett à l'entreprise *Grondin Excavation inc.*;

Considérant que la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 3 pour les travaux exécutés en date du 11 juillet 2017;

Considérant que le montant à payer correspond à la remise de la retenue contractuelle de 5 %;

Considérant la recommandation de la firme EXP.;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le décompte progressif no 3, selon la recommandation de la firme EXP., au montant de 9 931,06 \$ (incluant les taxes) de Grondin Excavation inc. suite à l'exécution des travaux de remplacement du réseau d'eau potable; que le montant à payer correspond à la remise de la retenue contractuelle de 5 %; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

Whereas the Township of Melbourne awarded the contract for the project to replace the drinking water network on Garrett Road to Grondin Excavation inc.; whereas the Municipality received the payment request no. 3 for work performed as of July 11th, 2017; whereas the amount to be paid corresponds to the release of the 5% contractual holdback; considering the recommendation of the firm EXP.;

It is moved by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld, and resolved unanimously to accept the payment request no. 3, following the recommendation of the firm EXP., in the amount of 9 931,06\$ (including taxes) of Grondin Excavation inc. for the replacement of the drinking water network; that the amount to be paid corresponds to the release of the 5% contractual holdback; that Council authorize the payment of this invoice.

Document d'appel d'offres pour la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles : 2017-08-07 La Municipalité du Canton de Melbourne doit préparer un document d'appel d'offres quant à la collection, le transport et la disposition de déchets pour une période débutant le 1^{er} janvier 2018. Un document sera préparé par la directrice générale/secrétaire-trésorière suivant des directives décrites par le Conseil pour présentation lors de la séance de septembre.

The Township of Melbourne needs to put out a tender regarding the collection, the transport and the disposing of garbage for a period beginning on January 1st, 2018. A document will be prepared by the director general following guidelines outlined by the council for presentation at the September council meeting.

Factures : 2017-08-07, 13 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 127 073,96 \$) et des chèques émis (montant : 14 851,20 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller André Poirier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptés et/ou payés.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (127 073,96\$) and the payments issued (14 851,20\$) to each Council member;

It is proposed by councillor Poirier, seconded by councillor Garrett that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia - Suivi de la fête du 150e anniversaire du Canada: 2017-08-07
Le dimanche 9 juillet un BBQ-Pique-Nique familial et amical a été organisé, par les membres du Conseil municipal, pour célébrer le 150e anniversaire du Canada. Tout étant offert gratuitement, la population (plus d'une centaine de citoyens) a pu y déguster: saucisses de « Les Gars de Saucisses »; hot-dogs (cuisinés par le conseiller Raymond Fortier); crudités de « La Bouchère du Village »; pop-corn (Scouts de Richmond); barbes à papa (préparés par le conseiller Jeff Garrett et Chantale, sa conjointe); gâteaux (faits par Mme Sharon Bean), dont l'un montrant le logo de la municipalité et l'autre le symbole du 150e anniversaire du Canada.

Tous, petits et grands, ont pu s'amuser avec « Alexo et Bisha » et participer à leur spectacle de cirque. La musique a été performée par le groupe «Tangara» constitué de Robert, Vincent et Roxanne Beaulieu. Un cheval miniature, propriété de Monsieur Blemings, était sur place et il y avait des jeux divers pour les enfants.

En conclusion, cela fut une belle fête familiale et amicale.

On Sunday, July 9th, a family friendly BBQ-Picnic was organized by members of the Council to celebrate the 150th anniversary of Canada. Everything being offered free, the population (more than a hundred citizens) was able to taste sausages from «Les Gars de Sausages», hot dogs (cooked by councillor Raymond Fortier), vegetables and dip from «La Bouchère du Village», popcorn (Richmond Scouts), cotton candy (prepared by councillor Jeff Garrett), cakes (made by Mrs. Sharon Bean), one showing the municipality's logo and the other the symbol of Canada's 150th anniversary.

Everyone, big and small, had fun with «Alexo and Bisha» and could participate in their circus show. The music for the afternoon was performed by the group «Tangara» composed of Robert, Vincent and Roxanne Beaulieu. A miniature horse, owned by Mr. Blemings, was on site and there were various games available for the children.

All in all, it was a wonderful family friendly party!

Varia - Appel d'offres pour les travaux d'amélioration sur le chemin Galbraith : 2017-08-07, 14 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller André Poirier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 4 500 tonnes métriques d'un granulat ardoise concassée 0-3/4" (transport inclus) pour le rechargement du chemin Galbraith; que le montant non prévu au budget 2017 soit payé avec le surplus accumulé.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Poirier, it is resolved unanimously that the council authorizes the director general/secretary-treasurer to send out invitations relative to the purchase of 4 500 metric tons of crushed slate 0-3/4" (transport and delivery included) for gravelling Galbraith Road; that the amount unforeseen in the 2017 budget will be paid out of the accumulated surplus.

Levée de la séance : 2017-08-07, 15 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 21 h 50. La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 5 septembre 2017.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 9:50 p.m. The next regular council meeting will be held on Tuesday, September 5th, 2017.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 8e jour du mois d'août de l'an deux mille dix-sept.

James Johnston
Maire